

*L'Adresse—L'hon. M. Turner*

Il avait pour but d'apporter une plus grande mesure de justice sociale en soulageant le fardeau financier immédiat des retraités, des aveugles et des invalides, des étudiants et de tous ceux qui font face à de lourds frais médicaux. Il a servi à renforcer la structure de notre économie sur des échéances à moyen et à long termes en améliorant la position concurrentielle au pays et à l'étranger dans le secteur éminemment important de la fabrication et de la transformation, afin qu'il puisse assurer un nombre croissant d'emplois productifs à notre main-d'œuvre à croissance rapide, soit directement, soit indirectement, dans les entreprises de services.

Le dernier Parlement a adopté les propositions du budget visant à augmenter le supplément de revenu garanti des pensionnés et à en permettre la hausse, ainsi que celle des pensions de sécurité de la vieillesse et des pensions et allocations des anciens combattants, pour contrebalancer pleinement les augmentations du coût de la vie depuis le début de 1972.

A compter de janvier dernier, le total de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu maximal est passé de \$135 à \$150 par mois pour un célibataire, et de \$250 à \$285 pour un couple. En raison du rajustement effectué d'après le coût de la vie prévu par la législation, la pension de sécurité de la vieillesse passera de \$82.88 à \$86.61 par mois, en avril de cette année. Le total de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti maximal passera de \$150 à \$156.75 par mois pour un célibataire, et de \$285 à \$297.82 pour un couple.

Il est urgent que la Chambre approuve aussitôt qu'elle le pourra les mesures fiscales contenues dans le budget de mai, afin que les contribuables sachent à quoi s'en tenir.

*[Traduction]*

Comme je l'avais dit alors, les mesures qui figurent dans le budget relativement aux corporations représentent un premier pas important dans l'élaboration d'un ensemble cohérent de nouvelles politiques industrielles pour le Canada, afin de renforcer les assises de notre économie et sa capacité de créer des emplois; c'est là une autre étape, mentionnée dans le discours du trône, et que mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) expliquera à la Chambre. Bien que le rythme de croissance de l'emploi au Canada ait de loin dépassé celui de toute autre nation du monde depuis plusieurs années, il est évident que nous devons créer de nouvelles possibilités d'emploi à un rythme encore plus rapide pour faire face au problème du chômage. En vue de renforcer davantage notre économie, le discours du trône décrit un certain nombre d'autres mesures par lesquelles le gouvernement prévoit apporter les modifications fondamentales qui sont nécessaires pour accroître le rendement et la capacité de concurrence de l'industrie canadienne. Les honorables députés n'ont pas oublié que dans le discours du budget en mai dernier, j'ai dit qu'à mon avis l'économie continuerait de croître beaucoup en 1972 sous l'impulsion donnée par des mesures fiscales et monétaires expansionnistes chez nous et une croissance économique accélérée à l'étranger. Telles étaient alors mes prévisions, qui étaient également celles de l'Institut d'analyse quantitative à l'Université de Toronto, ainsi que de presque tous nos spécialistes de la prévision, appartenant aux syndicats, à la direction et aux universités.

• (1550)

Au cours du premier semestre de l'année 1972, l'expansion économique s'est réellement accélérée. L'intrant

[L'hon. M. Turner.]

national réel a augmenté à un taux annuel de 6.1 p. 100, et pour le second trimestre seul, ce taux a atteint les 8.3 p. 100. Le taux d'emploi s'est accru considérablement au cours des six premiers mois et le taux de chômage a connu une baisse. Comme je l'ai dit précédemment, les prix au Canada égalaient ceux des États-Unis et étaient supérieurs à ceux de tout autre pays industrialisé.

Il est évident à l'heure actuelle—sur la foi des données qui ont été fournies bien après les faits—que l'économie a régressé au cours du troisième trimestre. Qu'elle a été la nature de cette régression? A mon avis, et cela semble confirmé par presque tout le monde, la cause n'a été que temporaire et a découlé d'une série d'événements imprévisibles et incontrôlables qui se sont produits à l'intérieur de notre pays et à l'étranger et que même les spécialistes de la prévision n'avaient pas pu prévoir.

Une épidémie de grèves a éclaté tant dans notre pays qu'à l'étranger et a paralysé la production dans un certain nombre d'industries canadiennes importantes, tout en empêchant l'exportation de nombreuses denrées. Au cours de la période écoulée d'avril à août, le nombre de jours-hommes perdus en raison des conflits industriels internes a dépassé 5,750,000. Ce chiffre était plus que le double du chiffre total du temps perdu en raison des grèves tout au long de l'année précédente et, en fait, il était également supérieur au total atteint annuellement durant les 11 années précédentes, à l'exception de deux. Le gel et les fortes pluies qui ont sévi dans différentes parties du pays ont grandement réduit la production d'un certain nombre de cultures, ce qui a fait baisser l'emploi dans le secteur agricole et dans les industries de transformation des aliments.

**L'hon. M. Stanfield:** Trop de «grésil» dans la campagne électorale.

**L'hon. M. Turner:** En août, par exemple, l'emploi dans le secteur agricole avait diminué de 54,000 par rapport à l'année précédente. Si l'emploi s'était maintenu au même niveau qu'en 1971, le chômage réel en août aurait été de 10 p. 100 inférieur et le taux de chômage serait tombé à 4.9 p. 100 de 5.4 p. 100. En plus des effets néfastes sur la production et l'emploi, le mauvais temps a considérablement accentué le problème des prix auquel nous faisons déjà face par suite de la hausse à l'échelle mondiale du coût de l'alimentation et d'une pénurie d'un certain nombre de denrées alimentaires. Surtout à cause de ces éléments, la hausse de l'emploi au cours du troisième trimestre a été gravement infléchie, le chômage a connu une augmentation rapide, notre balance commerciale s'est détériorée et il y a eu un ralentissement de la production nationale réelle par rapport au haut niveau atteint au cours du trimestre précédent.

Le recul subi par l'économie au cours des mois d'été a eu des répercussions sérieuses sous forme d'augmentation du chômage et de hausse des prix. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, tout indique que le ralentissement était dû à des éléments particuliers et temporaires plutôt qu'à une faiblesse sous-jacente de l'économie. Le gouvernement a toutefois dû rajuster sa politique fiscale. On s'en rend compte aux mesures d'emploi d'hiver supplémentaires qu'il a annoncées à l'automne. On s'en est également rendu compte au caractère urgent qu'a souligné le discours du trône et on le verra encore dans le budget que j'espère présenter sous peu.